

COMMUNIQUE DE PRESSE – 18 février 2022

Cultures maraîchères & métaux lourds : la Province aux côtés des producteurs !

C'est un état de fait qu'on ne peut nier et qu'on doit au riche passé industriel de notre région : en Province de Liège, de nombreux terrains présentent un degré de contamination en métaux lourds supérieur à celui rencontré sur d'autres parties du territoire wallon.

De par la présence de ces contaminants, certaines terres sont peu adaptées – heureusement d'autres en sont exemptes et donc propices – à la production de denrées alimentaires et, par-delà, à la culture maraîchère.

Face à cette réalité, rendue d'ailleurs davantage visible ces derniers jours par le bruissement de l'actualité, la Province de Liège a pris les devants depuis de nombreuses années : ses **Services agricoles et son Laboratoire veillent à ce que tout maraîcher soit parfaitement informé** de la situation et des possibilités qui s'offrent à lui pour mener à bien son travail.

Ainsi, si un maraîcher souhaite démarrer son activité, nos services lui recommandent d'**effectuer un diagnostic** de sa future parcelle. Cette démarche permet d'avoir une vision d'ensemble tant en matière de fertilité du sol que de contamination. Si les résultats confirment une teneur excessive en métaux dans le sol, le futur maraîcher sera conscientisé sur le risque de produire à terme des légumes contaminés et donc non commercialisables. Il sera **orienté vers diverses solutions adaptées à sa situation**.



Dans le cas où un maraîcher est déjà en activité, un diagnostic de la terre (fertilité et métaux lourds) lui est également proposé. Si la présence de métaux, principalement le cadmium et le plomb, est avérée, on lui suggèrera alors **un encadrement spécifique et un soutien dans la démarche d'autocontrôle auprès de l'AFSCA**, d'autant que la dépollution du sol n'est pas envisageable économiquement.

La mission ainsi endossée par la Province repose sur une **démarche de prévention associée à un accompagnement personnalisé en vue d'aider ses maraîchers à produire des légumes sains**, et ils sont nombreux à avoir compris la plus-value que pouvait représenter cet encadrement puisqu'ils sont près de 85 à être suivis par l'Agriculture provinciale en cette 10^e année d'existence de ce service !

Vous l'aurez compris, « produire et consommer local », c'est aussi savoir faire avec la réalité du terrain et l'état de la nature avoisinante : **tout qui se lance dans l'aventure est invité à se renseigner et à bénéficier de l'aide qu'on entend lui apporter !**

Pour aller plus loin :

- Encadrement maraîchers BIO – Services agricoles :
<http://www.provincedeliege.be/fr/agrulab/maraichers/encadrement-bio>
- Analyse de sol (fertilité et métaux) – Laboratoire provincial :
<http://www.provincedeliege.be/fr/agrulab/maraichers/analyses-sol>
- Analyse de légumes (métaux) – Laboratoire provincial :
<http://www.provincedeliege.be/fr/agrulab/maraichers/analyses-legumes>
- Système d'AutoContrôle, une obligation légale :
<https://www.favv-afscs.be/professionnels/autocontrole/>
- Contaminations environnementales et contrôle des métaux lourds dans la chaîne alimentaire :
<https://www.favv-afscs.be/consommateurs/viepratique/autres/metauxlourds/>

Contact :

- Marc Vanbergen – 1^{er} Directeur des Services agricoles de la province de Liège :
04 279 66 80 ou marc.vanbergen@provincedeliege.be